

ÉTAMINES
SORTIES

[illegible]

DEFI® :
AMM (SYNGENTA FRANCE S.A.S.) : 8700462 ; composition : Prosulfocarbe 800 g/l ; formulation : (EC) concentré émulsionnable.
VARIA® :
AMM (ADAMA) : 2070184 ; composition : Diflufenican 25 g/l, Chlortoluron 400 g/l ; formulation : (EC) concentré émulsionnable.
SEKENS® :
AMM (CORTEVA AGRISCIENCE FR) : 2110104 ; composition : Fluroxypyr-meptyl 144 g/l, Clopyralid 80 g/l, Florasulame 2,5 g/l ; formulation : (EC) concentré émulsionnable.
LAMBDASTAR® :
AMM (LIFE SCIENTIFIC LTD) : 2130083 ; composition : Lambda-cyhalothrine 10 %vol ; formulation : (CS) suspension de capsules.

AQUINO® :
AMM (CORTEVA) : 2200066 ; composition : Fenpicoxamide 50 g/l ; formulation : (EC) concentré émulsionnable.
APROVIA PLUS® :
AMM (SYNGENTA) : 2160617 ; composition : Benzovindiflupyr 100 g/l ; formulation : (EC) concentré émulsionnable.
FANDANGO S® :
AMM (BAYER SAS) : 2060118 ; composition : Prothioconazole 100 g/l, Fluoxastrobine 50 g/l ; formulation : (EC) concentré émulsionnable.
MODDUS EVO® :
AMM (SYNGENTA) : 2160384 ; composition : Trinexapac-éthyl 250 g/l ; formulation : (DC) Concentré dispersable.
SLUXX HP® :
AMM (CERTIS BELCHIM) : 2100030 ; composition : Phosphate ferrique 29,7 g/kg ; formulation : (RB) appât prêt à l'emploi.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phyteurop-industry.fr. 19/11/2025

Agrément SYNGENTA n° MP02249 : distribution et application de produits phytopharmaceutiques. Agrément ADAMA n° IF01696 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément FMC FRANCE n°6900010. Agrément LIFE SCIENTIFIC LTD n°6900020 : Distribution produits phytosanitaires professionnels. Agrément BASF n° IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément BAYER SAS n° RH02118 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément PHYTEUROP n° IF01755 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément CORTEVA n° PA00272 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément DE SANGOSSE n° AQ01561 pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel

DEFI® :
DANGER : H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. / EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques. / H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. / H315 - Provoque une irritation cutanée. / H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. / H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.



VARIA® :
ATTENTION : H351 - Susceptible de provoquer le cancer. H361d - Susceptible nuire au fœtus. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 - Contient du 1,2-Benzisothiazolin-3-one. Peut produire une réaction allergique. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



SEKENS® :
DANGER : EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315 - Provoque une irritation cutanée. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H332 - Nocif par inhalation. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



LAMBDASTAR® :
ATTENTION : H302 - Nocif en cas d'ingestion. / H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H332 - Nocif par inhalation. / H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. / EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



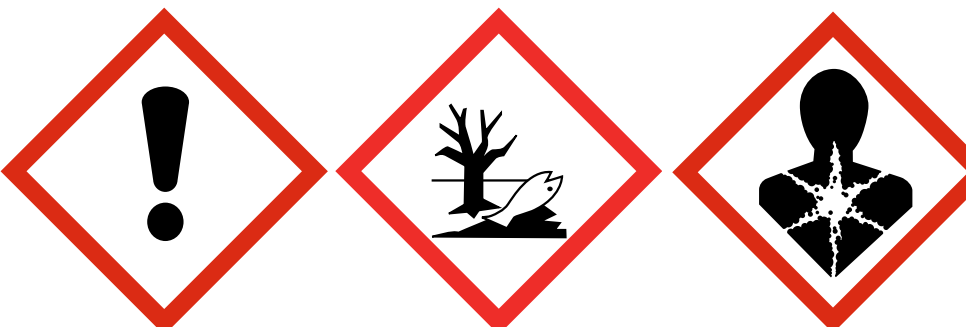
AQUINO® :
DANGER : EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H315 - Provoque une irritation cutanée. H318 - Provoque des lésions oculaires graves. H335 - Peut irriter les voies respiratoires. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



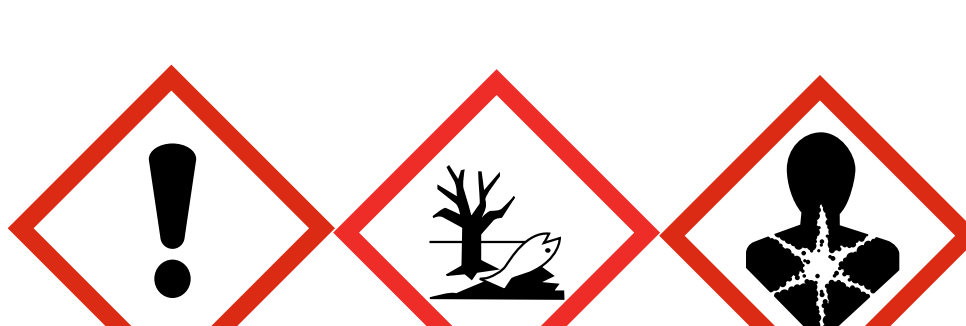
APROVIA PLUS® :
DANGER : H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H335 - Peut irriter les voies respiratoires. H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H318 - Provoque de graves lésions des yeux. H302 - Nocif en cas d'ingestion. H332 - Nocif par inhalation.



FANDANGO S® :
ATTENTION : EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H351 - Susceptible de provoquer le cancer [ndiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger.



MODDUS EVO® :
ATTENTION : H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes (tractus gastro-intestinal) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. EUH208 : Contient trinexapac-éthyle (ISO). Peut produire une réaction allergique. H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.



SLUXX HP® :
EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.